



PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SPECTACLE VIVANT BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE
 EPCC / MINISTÈRE DE LA CULTURE / RÉGIONS BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE
 BREST METROPOLE, VILLES DE NANTES, RENNES ET ANGERS / UNIVERSITÉS DE NANTES ET RENNES 2

www.lepontsuperieur.eu



MUSIQUE / PROMOTION 2020/2022 - NANTES

DOSSIER DE CANDIDATURE

Formation au Diplôme d'Etat de professeur.e de musique en formation continue

DISCIPLINE (voir feuille jointe) :

DOMAINE :

OPTION :

Madame Monsieur

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance (code postal/ville) :

Nationalité :

Né-e le : à : Nationalité :

N° sécurité sociale : / / / / / clé

Caisse d'affiliation (nom et adresse) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. fixe : Portable :

Courriel :

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom, adresse, tél.) :

Activités professionnelles et personnelles

au moment de l'entrée en formation

Activité	Nom, adresse, tel du. Lieu d'activité	Durée hebdomadaire

Études générales

Equivalence ou plus haut niveau d'études générales

Baccalauréat* : Oui Non Série :

DAEU* : Oui Non

Année d'obtention : Établissement :

N° INE (N° BEA qui apparaît sur le relevé de note du bac : 10 caractères + 1 clé) :

Études supérieures (Université, enseignement technique) ou autres diplômes

indiquer le diplôme le plus élevé obtenu et joindre une copie

Etablissement	Diplôme / niveau	Année d'obtention

Observations éventuelles :

Études musicales

préciser une éventuelle admissibilité aux CNSM ou au CA

Etablissement	Diplôme / niveau*	Année d'obtention
<i>Préciser type territorial, fédératif ou associatif</i>	<i>indiquer le diplôme le plus élevé obtenu et joindre une copie. En cas de demande de dispense d'UE (DEM, DNOP, DUMI, MuMa), joindre justificatifs</i>	

Observations éventuelles :

Êtes-vous déjà titulaire d'un Diplôme d'Etat ? OUI NON

Si OUI, dans quelle discipline, domaine et option ?

Si NON, avez-vous déjà passé les épreuves du D.E. OUI NON

Si OUI, dans quelle discipline, domaine et option ?

Nombre de passage(s) : Année(s) :

Comment avez-vous été informé de l'existence de cette formation ?

affichage/plaquette collègues/professeurs presse autres (précisez)

Avez-vous déjà fait acte de candidature au **Pont Supérieur** ?

(ou au Cefedem Bretagne Pays de la Loire si c'était avant 2012) ?

OUI NON

Si oui, en quelle année ?

Le dossier complet est à renvoyer avant le 15 février 2020 (cachet de la poste faisant foi)

à l'adresse suivante :

Le Pont Supérieur
Service formation continue
74E rue de Paris
35000 RENNES

PIECES A JOINDRE à CE DOSSIER

Dans tous les cas :

▀ **L'attestation de lecture, datée et signée, des 3 pages de présentation de la formation***

*voir le document « Présentation de la formation » joint, accompagné de l'attestation à signer.

Garder les trois pages de présentation de la formation et joindre au dossier d'inscription l'attestation de lecture.

▀ **Un curriculum-vitae** détaillé,

▀ **Un chèque bancaire ou postal de 45 € à l'ordre du Trésor Public** correspondant à vos droits d'inscription à l'examen d'entrée,

▀ **1 photo** (à coller sur la première page du dossier),

Avec la feuille *Conditions d'accès à l'examen d'entrée*, joindre selon le cas :

▀ Photocopie du D.E.M. ou D.N.O.P. dans la discipline choisie,

▀ Attestations des employeurs,

▀ 48 Cachets ou justificatifs de prestations en qualité d'artiste de la musique,

▀ Justificatif(s) de réorientation professionnelle.

Avec la (les) demande(s) éventuelle(s) de dispense d'unités d'enseignement ou de modules, joindre :

▀ Justificatif(s) d'acquis (diplômes, attestations de formation, attestations détaillées d'employeurs...).

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU REÇU HORS DELAI NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné·e

certifie l'exactitude des renseignements mentionnés dans ce dossier,

Fait à, le

Signature

Présentation de la formation

Maquette pédagogique

			heures	ects
UE1	fondamentaux de culture et de pratique musicale			
	UE1-M1	Pratique musicale spécialisée	200	27
	UE1-M2	Réalisation artistique personnelle	75	10
	UE1-M3	Culture musicale	200	27
	UE1-M4	Réalisation artistique accompagnée	70	10
UE2	perfectionnement artistique			
	UE2-M1	Ateliers d'improvisation musicale	60	8
	UE2-M2	Réalisation phonographique	45	6
	UE2-M3	Réalisation assistée par ordinateur	50	7
UE3	articulation entre les domaines artistiques et pédagogiques			
	UE3-M1	Spécificités artistiques de l'enseignement musical	45	6
	UE3-M2	Intervention artistique en milieu scolaire	60	8
	UE3-M3	Projet d'enseignement (entretien term., jury ext.)	40	5
UE4	fondamentaux de culture et de pratique pédagogique			
	UE4-M1	Ateliers de pédagogie musicale	60	8
	UE4-M2	Didactique de la spécialité	40	5
	UE4-M3	Stage Observation-Pratique-Echanges	60	8

	UE4-M4	Analyse de situations didactiques	35	5
UE5	perfectionnement pédagogique			
	UE5-M1	Pratiques pédagogiques éloignées	70	9
	UE5-M2	Accompagnement d'un groupe de musiciens autonomes	40	5
	UE5-M3	Culture pédagogique transversale	40	5
UE6	établissements, territoires et milieu professionnel			
	UE6-M1	Environnement professionnel du spectacle vivant	60	8
	UE6-M2	Enquête-action sur un territoire	40	5
	UE6-M3	Mémoire	60	8
			total :	1350
			heures	180
				ects

Activités et réalisations formatives :

Les dispositifs de formation sont de différentes natures. Il peut s'agir d'ateliers, de réalisations, de stages ou de séminaires.

... Les ateliers sont des moments de pratique collective pouvant bien sûr être nourris d'apports théoriques, ou inversement des moments de travail théorique pouvant être nourris d'expérimentations pratiques.

... Les réalisations sont le plus souvent précédées d'apports théoriques. La phase de mise en œuvre est accompagnée de différentes manières (individuelles ou collectives, ponctuellement ou tout au long,...). Suivant les dispositifs, la réalisation proprement dite peut être menée individuellement ou en petit groupe. Une phase de retour sur expérience est systématiquement prévue.

... Les stages ont lieu sur le terrain, pour la plupart au sein d'établissements d'enseignement artistique spécialisé. Ils sont précédés d'une phase d'apports théoriques, le retour sur expérience étant lui individuel (rapports).

... Les séminaires sont des moments de travail théorique collectif, le plus souvent en appui sur l'expérience de chacun des participants, qui débutent par la mise en commun de contributions personnelles à la réflexion sur l'objet de travail choisi.

Disciplines mobilisées :

Histoire et géographie de la musique, histoire des arts de la scène, histoire des pratiques musicales, sociologie de l'art, esthétique, scénographie-mise en scène, analyse musicale fondamentale, analyse musicale par domaine, écriture-composition-improvisation, interprétation, méthodologie de réalisation artistique, médiation, technique du son, environnement professionnel du spectacle vivant.

Didactique de la musique, didactique de la spécialité, psychologie, philosophie, histoire de l'éducation, méthodologie de réalisation artistique pédagogique, analyse de pratiques enseignantes, écriture-arrangement-invention, environnement professionnel de l'enseignement artistique spécialisé.

Temps de formation :

Le Diplôme d'Etat est un diplôme de niveau II, correspondant à une formation de 1350 heures et 180 crédits (ECTS). Une évaluation de la situation spécifique de chaque personne candidate sera faite sur demande au moment de l'élaboration des devis et permettra d'établir une prévision du nombre d'heures de formation à effectuer, en fonction du parcours antérieur.

L'ensemble de la formation sera répartie sur deux années scolaires, d'août 2020 à juillet 2022.

La formation aura lieu à Nantes le vendredi toute la journée, une partie des petites vacances scolaires, et deux semaines pendant les vacances d'été (juillet et août). Les stages et une partie des réalisations seront à effectuer en-dehors de ces temps de regroupement. Le temps de formation en présence d'intervenant(s), doit être complété par un temps de travail personnel.

Renseignements pédagogiques complémentaires :

Chaque personne envisageant de se présenter au concours d'entrée peut, avant le dépôt de son dossier d'inscription, demander tous renseignements pédagogiques complémentaires qui lui sembleront utiles à l'équipe pédagogique de la formation (par email).

Modalités de l'examen d'entrée :

Voir le document « examen FCDE 20 - 22.pdf »

1. **Module de formation** préalable obligatoire, **les 27, 28, 29 février 2020**, 9h30-12h30 et 14h-17h
2. **Admissibilité**, **le 21 mars 2020** : texte réflexif portant sur le module de formation préalable, analyse musicale, dépôt d'un enregistrement vidéo, 9h30-12h30 ou 14h-17h, suivant convocation
3. **Admission**, **les 14, 15, 16 avril 2020** suivant convocation : présentation musicale en solo et entretien

Lieu des épreuves : locaux du Pont supérieur, 4 bis rue Gaëtan Rondeau – 44200 NANTES.

Attestation de lecture

La réflexion personnelle de chaque personne candidate sur son projet de formation est centrale (intentions, enjeux, attentes, ...). Le bon déroulement des épreuves du concours d'entrée en formation continue menant au DE nécessite une lecture attentive des documents la présentant et une réflexion personnelle préalable sur la perspective d'un engagement dans une telle formation longue.

L'attestation ci-dessous est donc demandée à toute personne souhaitant participer au concours d'entrée

Je soussigné·e (*Nom, Prénom*)

atteste avoir lu intégralement les trois pages de « présentation de la formation », et avoir été informé·e de la possibilité d'obtenir des renseignements complémentaires auprès de l'équipe pédagogique de la formation.

Fait à _____, le _____

Signature

Nom du/de la candidat·e :

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EXAMEN D'ENTRÉE EN FORMATION CONTINUE AU D.E. de PROFESSEUR.E DE MUSIQUE

L'accès à la formation continue au diplôme d'Etat de professeur de musique est conditionné à la réussite à un examen d'entrée, ouvert aux candidat·es remplissant certaines conditions :

a – vous justifiez d'une expérience d'enseignement en qualité de salarié·e d'une durée d'au moins 2 années, à raison de cinq heures par semaine au moins sur trente semaines par an, ou leur équivalent en volume horaire annuel :

OUI **NON**

Si oui, joindre une attestation de votre (vos) employeur(s) indiquant la période de recrutement, le poste occupé et la durée hebdomadaire de votre activité.

OU

b – vous justifiez d'une pratique professionnelle en qualité d'artiste de la musique d'une durée d'au moins deux années, pouvant notamment être attestée par 48 cachets sur deux ans :

OUI **NON**

Si oui, joindre une copie de 48 cachets ou les justificatifs des prestations réalisées en tant qu'artiste de la musique.

OU

c – vous êtes titulaire du diplôme d'études musicales (D.E.M.) ou du diplôme national d'orientation professionnelle de musique (D.N.O.P.),

ET

vous exercez une activité d'enseignement en qualité de salarié·e à raison de cinq heures par semaine sur trente semaines sur trente semaines au moins **OU** vous êtes engagé·e dans une démarche de réorientation professionnelle :

OUI **NON**

*Si oui, joindre la copie du D.E.M., **ET** une attestation de votre (vos) employeur(s) indiquant la période de recrutement et la durée hebdomadaire de votre activité, **OU** dans le second cas, une attestation Pôle emploi ou tout document justifiant de la situation précédente (nous contacter si besoin).*

Nom du/de la candidat·e :

Diplôme d'État de professeur.e de musique
Liste des disciplines, domaines et options1

DISCIPLINE	domaine	option
<input type="checkbox"/> <i>ENSEIGNEMENT INSTRUMENTAL et VOCAL</i>	<input type="checkbox"/> <i>classique à contemporain</i>	<input type="checkbox"/> instrument concerné :
	<input type="checkbox"/> <i>musique ancienne</i>	<input type="checkbox"/> instrument concerné :
	<input type="checkbox"/> <i>musiques traditionnelles</i>	<input type="checkbox"/> aire culturelle, instrument concerné :
	<input type="checkbox"/> <i>jazz et musiques improvisées</i>	<input type="checkbox"/> instrument concerné :
	<input type="checkbox"/> <i>musiques actuelles amplifiées</i>	<input type="checkbox"/> instrument concerné :
<input type="checkbox"/> <i>FORMATION MUSICALE</i>		
<input type="checkbox"/> <i>ACCOMPAGNEMENT</i>		<input type="checkbox"/> musique
		<input type="checkbox"/> danse
<input type="checkbox"/> <i>DIRECTION D'ENSEMBLES</i>		<input type="checkbox"/> ensembles instrumentaux
		<input type="checkbox"/> ensembles vocaux